

Trajectoire de développement des compétences

**Programme de compétences avancées en médecine de
famille – médecine d’urgence
Université de Montréal**

Compétence : Gestion

**Document adapté des travaux du Conseil de la compétence «Gestion », du Conseil
Central des Compétences, des groupes CAIAC - Médecine Familiale et CImAC –
Médecine Familiale pour le programme de
compétences avancées en médecine
de famille – médecine d’urgence**

Préambule

Le programme de compétences avancées en médecine de famille / médecine d'urgence de l'Université de Montréal préconise un apprentissage par compétences et s'inscrit dans la philosophie des quatre principes de la médecine familiale.

- Le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace
- La relation médecin-patient est l'essence de la médecine familiale
- La médecine familiale est communautaire
- Le médecin de famille est une ressource pour une population définie de patients

Le programme vise le perfectionnement des compétences acquises par le médecin de famille lors de sa formation ou de sa pratique antérieure afin que celles-ci soient optimales dans le contexte d'une salle d'urgence.

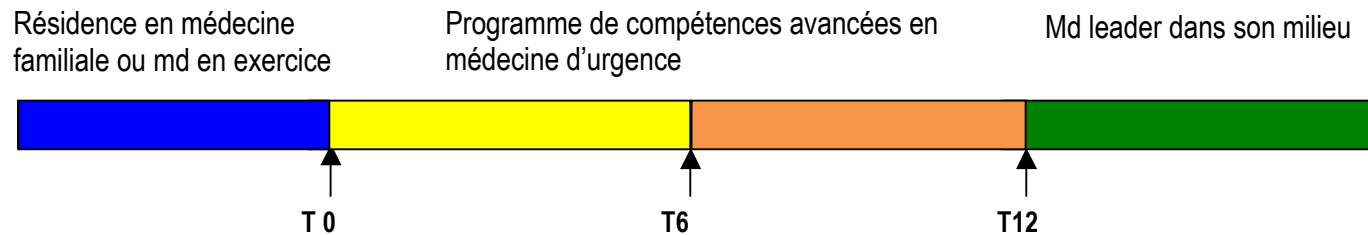
Il est convenu que l'apprenant débutant le programme de compétences avancées possède déjà les compétences requises à l'obtention de sa certification de médecin de famille. L'acquisition de compétences étant toujours relative au milieu où celles-ci sont utilisées, il est sous-entendu dans le présent document que celles-ci le sont par un médecin de famille œuvrant à la salle d'urgence.

Le médecin de famille ayant complété le programme de médecine de famille / médecine d'urgence sera appelé à jouer un rôle de médecin de famille leader en médecine d'urgence dans son milieu. Pour ce faire, il utilisera, dans ses enseignements et dans les soins qu'il prodiguera aux patients de sa communauté, les compétences avancées en médecine d'urgence qu'il aura acquises tout en gardant son identité de médecin de famille.

DÉFINITIONS :

Étapes de la formation dans le programme de compétences avancées en médecine familiale – médecine d'urgence:

- T0** Après le premier mois de stage
T6 Après 6 mois de formation (pratique autonome possible)
T12 Après 12 mois de formation (compétent pour agir à titre de leader dans son milieu)



Exemples de cas simples :

Patient se présentant avec une pathologie aigue touchant un seul système, patients avec condition médicale déjà diagnostiquée se présentant pour une exacerbation aigue de leur pathologie, plaie simple, monotrauma....

Exemples de cas complexes :

Patients se présentant à l'urgence avec condition médicale instable exigeant une action immédiate, multipathologies, problèmes indifférenciés, présentations atypiques, trouble de personnalité, barrières de communication, annonce de mauvaise nouvelle...

Gestion adéquate des épisodes de soins :

Gestion globale qui fait appel tant à la compétence spécifique, l'expertise médicale (comprenant le diagnostic, l'investigation, le traitement, la référence au besoin et l'organisation du suivi), qu'aux compétences transversales appropriées.

Situations prototypes sur lesquelles baser son appréciation des compétences :

Présentations cliniques ou problèmes de santé qui sont caractéristiques, par leur variété, leur complexité et leur nature, de la pratique d'un médecin de famille travaillant en salle d'urgence et qui requièrent la réalisation de tâches représentatives du travail des médecins de famille qui possèdent des compétences avancées en médecine d'urgence.

Trajectoire de développement de la compétence Gestion

Définition:

En tant que gestionnaire, le médecin participe activement à l'organisation et au fonctionnement efficaces des services et soins de santé et assume les obligations médico-administratives liées à sa pratique professionnelle.

Capacité 1: Contribuer à l'efficacité du système de soins et services de santé en faisant preuve de leadership

Manifestations :

1. Utilise judicieusement les ressources humaines et matérielles.
2. Offre ses services en se préoccupant de l'ensemble du système de soins et services de santé.
3. Participe à des activités médico-administratives et à la gouvernance clinique.
4. Propose, introduit des innovations pour améliorer la qualité des soins, la sécurité des patients et le fonctionnement de l'organisation.

Capacité 2 : Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle

Manifestations :

1. Gère les ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières de son milieu de pratique selon le contexte et la nécessité.
2. Répond de façon responsable à des obligations médico-légales, déontologiques et administratives de la pratique médicale envers ses patients la société et les établissements où il travaille.
3. Organise son temps en fonction de ses obligations professionnelles et personnelles.
4. Mène sa carrière en cohérence avec ses objectifs de vie.

Trajectoire de développement de la compétence Gestion

Capacité 1: Contribuer à l'efficacité du système de soins et services de santé en faisant preuve de leadership

Manifestations :

1- Utilise judicieusement les ressources humaines et matérielles.

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Considère le coût et la disponibilité des ressources lorsqu'il propose ses interventions diagnostiques et thérapeutiques. • Emploie efficacement les outils technologiques d'accès à l'information de son milieu. • Priorise certains patients en vue d'une consultation, d'une investigation ou d'un traitement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploie judicieusement les technologies de l'information. • Oriente judicieusement ses patients vers les ressources présentes dans le milieu (consultant, médecin traitant, clinique sans rendez-vous, etc.). • Répartit les tâches cliniques au sein de l'équipe traitante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise judicieusement les ressources diagnostiques et thérapeutiques (pertinence, efficacité, efficience, accès, coût, etc.) en les appliquant au contexte particulier de l'urgence. • Priorise et coordonne ses tâches pour optimiser le fonctionnement de la salle d'urgence. • Parvient à éviter une hospitalisation en coordonnant efficacement les soins aux patients.

Capacité 1: Contribuer à l'efficacité du système de soins et services de santé en faisant preuve de leadership

Manifestations :**2- Offre ses services en se préoccupant de l'ensemble du système de soins et services de santé.**

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Décrit la structure et le fonctionnement du système de santé. • Explique le rôle du médecin de famille dans le système de santé. • Conseille le patient sur l'utilisation appropriée de la salle d'urgence et les alternatives disponibles. • Participe de façon proactive aux tâches professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifie le congé et établit les liens avec les intervenants externes (médecin traitant, CLSC, etc.) • Supporte ses choix à l'aide des meilleures données scientifiques actuellement disponibles et en tenant compte du contexte du patient et de ses attentes. • Ajuste son niveau de fonctionnement et son rythme de travail aux besoins du service. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrit les principes et le fonctionnement du système pré-hospitalier et son implantation dans la communauté des services médicaux d'urgence (premiers répondants, paramédics, systèmes de communication, plan de désastre, organisation des services médicaux d'urgence, etc.). • Tient compte des ressources limitées du système de santé dans son offre de soins.

3- Participe à des activités médico-administratives et à la gouvernance clinique.

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Remplit adéquatement et en temps opportun les formulaires administratifs (ex. arrêt de travail, CSST, assignation temporaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Collabore et contribue aux activités d'amélioration continue de la qualité des soins et services offerts aux patients. • Participe à des comités, équipes ou groupes de travail lorsque l'occasion se présente. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'il participe à un comité de travail il adopte un rôle proactif en proposant des pistes de solution.

Capacité 1: Contribuer à l'efficacité du système de soins et services de santé en faisant preuve de leadership

Manifestations :**4- Propose, introduit des innovations pour améliorer la qualité des soins, la sécurité des patients et le fonctionnement de l'organisation.**

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Utilise les technologies de l'information et de la communication pour sa prestation de soins. • Identifie les obstacles à la qualité des soins ou à la sécurité des patients dans la prestation des soins dans lesquels il est impliqué. 	<ul style="list-style-type: none"> • Relève des impacts positifs et négatifs de décisions ou actions des différentes parties prenantes. • Propose des moyens pour améliorer les soins et les services aux patients. • Propose des moyens pour améliorer la qualité de sa formation. • Utilise des indicateurs de processus ou de résultats pour la gestion de la qualité. (ex : comité d'évaluation de la qualité de l'acte). • Identifie des enjeux spécifiques touchant l'enseignement, l'organisation des soins (notamment l'accessibilité aux soins) ou des services dans son milieu de stage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participe à la mise en œuvre de changements dans la pratique des soins de santé. • Participe activement, de façon professionnelle, à des activités de groupe visant l'amélioration des soins (ex: comité d'évaluation de la qualité de l'acte). • Propose des stratégies pour améliorer le fonctionnement de la salle d'urgence en s'inspirant du fonctionnement des autres milieux où il a effectué des stages.

Capacité 2 : Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle
--

Manifestations :**1- Gère les ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières de son milieu de pratique selon le contexte et la nécessité.**

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Anticipe le déroulement de ses activités cliniques pour préparer son environnement de travail (matériel, ressources, etc.). • Utilise les ressources humaines en établissant une relation harmonieuse et respectueuse. 		<ul style="list-style-type: none"> • Fait preuve de souplesse et d'une bonne anticipation dans l'organisation du travail clinique, dans les différents contextes de soins et selon la charge de travail.

2- Répond de façon responsable à des obligations médico-légales, déontologiques et administratives de la pratique médicale envers ses patients, la société et les établissements où il travaille.

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Identifie les impacts reliés à la rédaction des documents administratifs ou légaux. • Agit en accord avec la déontologie et l'éthique au sujet des aspects ALDO de la pratique médicale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait les démarches reliées aux demandes administratives (formulaire de décès, consentement éclairé, etc.). • Démonstre une connaissance du fonctionnement médico-administratif de l'établissement (rôles du CMDP, des différents comités, du DSP, etc.). 	

Capacité 2 : Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle
--

Manifestations :**3- Organise son temps en fonction de ses obligations professionnelles et personnelles.**

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> Gère son temps pour les cas simples. S'organise pour répondre aux divers besoins des patients au moment approprié. Organise son environnement de travail en fonction des activités cliniques. Planifie son étude et a le souci de réaliser ses tâches cliniques et ses activités personnelles afin de rencontrer les exigences de sa formation dans le temps qui lui est imparti. 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapte aux situations imprévues. Gère son temps pour la majorité des cas complexes. Organise ses activités cliniques et d'apprentissage en fonction de l'évaluation qu'il fait du niveau de maîtrise attendu de ses compétences. Adopte une pratique réflexive concernant la gestion de sa propre pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorise efficacement ses activités.

4- Mène sa carrière en cohérence avec ses objectifs de vie.

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> Évalue l'adéquation entre ses objectifs initiaux de carrière, sa situation actuelle (ses choix et orientations ainsi que leurs impacts) et les perspectives d'avenir. Planifie sa carrière en tenant compte des AMP, PREM et PEM et des modes de rémunération. 	<ul style="list-style-type: none"> Planifie son début de carrière en visant un équilibre entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle. 	

SOURCES:

Définition de la compétence, capacités et manifestations :

- Conseil de la compétence Expertise médicale (CPASS) Février 2012
- Conseil Central des Compétences (CPASS)

Comportements attendus aux diverses étapes de la formation (indicateurs) :

- Conseil de la compétence Gestion (CPASS)
- Travaux de la retraite du programme de médecine familiale. Mars 2009
- Groupe de travail sur la révision du cursus, Rôles CanMEDS – Médecine familiale. Collège des médecins de famille du Canada. Octobre 2009
- The University of British Columbia. Resident Benchmark
Site Internet : www.familymed.ubc.ca/residency/facultyresources/Resident_benchmark.htm

Membres du groupe de travail CAIAC-Médecine de famille :

- Marie-Claude Audétat, Louise Authier, Caroline Béïque, Normand Béland, Monique Chaput, Réjean Duplain, Manon Paquette, Gilbert Sanche

Membres du groupe de travail CImAC-Médecine de famille :

- Marie-Claude Audétat, Louise Authier, Caroline Béïque, Normand Béland, Nathalie Cormier, Isabelle Montplaisir, Gilbert Sanche, Isabelle Tardif

Membres du groupe de travail du programme de compétences avancées en médecine de famille / médecine d'urgence

- Évelyne Gravel, Isabelle Montplaisir, Martin Vincent